

**Conseil Municipal du 19 mai 2017**

## **Réfection des peintures extérieures de l'école Jules Ferry**

Monsieur le Maire,

Nous avons constaté la réalisation, il y a quelques semaines, de travaux de réfection des peintures extérieures de l'école Jules Ferry. Ou plutôt des façades avant puisque nous observons avec grand étonnement que la façade arrière n'a pas été repeinte.

Seuls les passants sur le Champ de Mars ont-ils le droit d'avoir une façade ainsi qu'une fresque reliftées, tel un décor de film qui accueillera bientôt la garde républicaine à cheval ? Sommes-nous mauvaise langue ? Pouvez-vous nous éclairer ? A quand l'acte 2 face nord ?